



R482

ENGINS DE CHANTIER

CATÉGORIES A - B1 - B2 - C1 - C2 - C3 - D - F - G



PARTICIPANTS

De 1 à 6 stagiaires



PUBLIC

Toute personne amenée à évoluer et/ou travailler avec des engins de chantier



PRÉREQUIS

Compréhension du français
Avoir été formé en théorie et en pratique selon la recommandation concernée



DURÉE

1 jour d'examen CACES® (7h)



OBJECTIFS

Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)



VALIDATION

Certificat CACES®

OCSA FORMATION® DÉTIENT LA CERTIFICATION CACES®

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de l'examen le participant sera capable :

- D'appliquer la réglementation issue de la recommandation R482.
- D'appliquer les consignes de sécurité.
- D'effectuer l'entretien courant.
- De conduire un engin de chantier en sécurité selon la catégorie concernée.

MÉTHODE

Cette action d'examen associe des exercices pratiques et théoriques.

MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Plateau technique certifié par un organisme certificateur
- Testeurs CACES® OCSA Formation® certifiés

ÉVALUATION

L'examen CACES® se déroule en 2 temps :

- QCM d'évaluation théorique
- Evaluation pratique

La délivrance du CACES® est conditionnée par la réussite à l'examen théorique et à l'examen pratique.

DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives aux différents financements.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

COÛT

Tarif variable en fonction du nombre de catégories. Veuillez vous référer à notre grille tarifaire.





PROGRAMME

EXAMEN CACES® : 7H

■ ÉVALUATION THÉORIQUE

**Thèmes abordés selon la recommandation.
Règlementation, normalisation et textes de la
sécurité sociale**

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Circulation des engins chantier
- Fin de poste et maintenance

■ ÉVALUATION PRATIQUE SUR LA(LES) CATÉGORIE(S) CONCERNÉE(S)

Thèmes abordés selon la recommandation.

■ CONDITIONS DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES

**La réussite aux épreuves théoriques nécessite
l'obtention :**

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble
du test

et

- D'une note supérieure ou égale à la moyenne pour
chacun des thèmes évalués

**La réussite aux épreuves pratiques nécessite, pour
l'engin concerné, l'obtention :**

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble
du test

et

- D'une note supérieure ou égale à la moyenne pour
chacun des thèmes évalués

et

- D'une note supérieure à zéro pour chacun des points
d'évaluation du barème concerné. (voir la liste des 5
critères éliminatoires p.35 de la recommandation)